

SCIENCES NUMERIQUES ET TECHNOLOGIE

Pour qui ? Pour quoi ?

L'enseignement des Sciences Numériques et Technologie fait partie du tronc commun des enseignements de la classe de seconde générale et technologique.

D'une durée hebdomadaire de 1,5 heure, il a pour objet de permettre d'appréhender les principaux concepts des sciences numériques, mais également de permettre aux élèves, à partir d'un objet technologique, de comprendre le poids croissant du numérique et les enjeux qui en découlent.

Il s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement d'algorithmique, d'informatique et de programmation dispensé au collège (cycle 4) en mathématiques et en technologie. On approfondit ces notions et cette pratique de la programmation à travers les activités liées aux 7 thèmes du programme :

- Internet
- Le Web
- Les réseaux sociaux
- Les données structurées et leur traitement
- La localisation, cartographie et mobilité
- L'informatique embarquée et les objets connectés
- La photographie numérique

Cet enseignement a vocation à multiplier les occasions de mise en activité des élèves, sous des formes variées (exposés, travaux en groupe, mini-projets, productions individuelles ou collectives, etc.).